



Erreur des impôts : comment contester ?

Par **mary67**, le **26/03/2009** à **15:56**

je viebns de recevoir une proposition de rectification concernant des impôts de 2006. Nous avons effectué des travaux nous-même dans notre maison et fourni des factures. Nous avons alors bénéficié d'un crédit d'impôt mais aujourd'hui, on nous réclame le paiement d'impôts avec indemnités de retards ! Que faire ?

Par **Paula**, le **27/03/2009** à **17:39**

Bonjour,

Vous avez un mois pour contester la proposition de rectification. Vous pouvez même demander un rendez-vous avec l'Inspecteur des Impôts pour vous expliquer.

Cordialement